



APPEL UNITAIRE pour l'EMPLOI, le POUVOIR d'ACHAT, les RETRAITES, les SERVICES PUBLICS...

Pour faire entendre la voix des salariés : actifs, chômeurs et retraités

Toutes et tous en grève

JEUDI 27 MAI 2010

MANIFESTATION DEPARTEMENTALE

15h Maison des syndicats CHALON-sur-SAONE

Emploi, salaires, retraite :

tous mobilisés, rassemblés et exigeants !

Politiques publiques et emploi

Ensemble, les organisations syndicales réaffirment que **la sortie de crise passe par des politiques publiques en faveur d'une relance économique** intégrant la satisfaction des besoins sociaux, pour mettre fin à la situation de **l'emploi dégradé**, aux difficultés de **pouvoir d'achat** et à l'aggravation des **conditions de travail**.

Nous condamnons l'annonce du gel des dépenses de l'Etat pour les 3 ans à venir, quelques jours avant que le Président de la République ne réunisse un « sommet social » le 10 mai ! Nous réaffirmons que la réduction des déficits ne peut pas être envisagée sans assurer la cohésion sociale et la réduction des inégalités, en particulier par une fiscalité plus redistributive.

Nos objectifs communs restent :

- assurer un **emploi** stable,
- améliorer les salaires et le **pouvoir d'achat**,
- réduire les **inégalités**,
- réorienter la fiscalité vers plus de **justice sociale**,
- investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte les impératifs **écologiques** et par des **services publics** de qualité restent nos objectifs communs.

Retraites

Nous rappelons que l'emploi « en quantité, en qualité et qualifié, reconnu et valorisé » doit devenir une priorité dans les entreprises et les administrations pour redonner du sens au travail, à la société toute entière. C'est une source de financement incontournable pour assurer le devenir et la pérennité de notre système de retraites par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Une plus juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, l'égalité entre les Femmes et les Hommes au travail s'imposent aussi pour garantir à tous un **bon niveau de vie à la retraite**. L'âge légal de départ en retraite à **60 ans** doit être maintenu. La **pénibilité** du travail doit être reconnue et ouvrir des droits à un **départ anticipé** à la retraite.

La concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé n'offrent pas une qualité de **dialogue social** acceptable pour répondre à un tel enjeu de société, d'autant que les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant.

